

Montreuil, le 25 Novembre 2019



A Monsieur Frédéric NEAU
Directeur des ressources humaines de la DNT
CPD 419
11 Boulevard BRUNE
75 670 PARIS CEDEX

Monsieur le Directeur de la Direction Nationale de la Télévente,

La fédération CGT FAPT, dépose un préavis de grève de 24 heures pour le 05 décembre 2019 afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels de la Direction Nationale Télévente de 0 à 24 heures. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels, fonctionnaires, contractuels de droit public ou privé, cadres ou non cadres.

Ce préavis est mis à disposition des agents fonctionnaires et salariés de la Direction Nationale Télévente.

Les personnels sont susceptibles de cesser le travail pour les motifs suivants :

- Pour la suppression du projet de la réforme des retraites à points et l'amélioration du système actuel de retraites solidaire et intergénérationnel.
- Pour une fonction= un grade, III1 pour les gestionnaires client et III2 pour les chargés clientèle.
- Pour de meilleures conditions de travail (diminution des nuisances sonores en construction avec le personnel, les OS et le CHSCT).
- Pour une amélioration significative de notre environnement informatique (SCORE, devis contrat....).
- Pour une transparence du commissionnement et des objectifs.
- Pour un commissionnement collectif (une part plateau et non par ZOE).
- L'obtention d'une prime pour tous de 400€.
- Pas de part managériale annuelle à 0.
- Pour une distribution équitable des leads et des appels entrants.
- Pour l'anticipation des remplacements de chaque agent.
- Pour une transparence complète par rapport au projet 2020, pas de suppression d'emploi déguisée, pas de surcharge de travail.
- Pour l'arrêt des écoutes quotidiennes.
- Pour le tchat et Allo média pour toutes et tous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT
Pascal LE LAUSQUE
Membre du bureau fédéral